



SOMMAIRE

La p'tite boutique - p 2

Edito - 11 ! - p 3

Un projet Europe ? - p 4

Formation continue des orthophonistes africains :

organisation d'un stage de comparaison - p 6

Interviews - retour sur les stages de comparaison
réalisés en France par nos collègues togolais - p 8

Correspondantes régionales FNO pour OdM - « Un travail de fourmi » - p 12

Une petite modification pour un grand projet - p 14

Bulletin d'adhésion - p 16

La lettre d'OdM - Lettre d'information à destination des adhérents et des partenaires d'Orthophonistes du Monde

145 boulevard de Magenta - 75010 PARIS - orthophonistesdumonde@orange.fr

Directrice de la publication : Marielle Quintin, Présidente

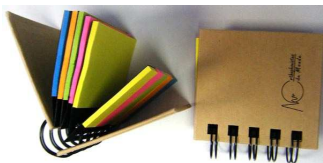
La p'tite boutique d'OdM

Commandes à adresser à : Claudine VAILLANT / 19 bis rue de Courlancy / 51100 Reims / 03 26 88 94 57 / 06 81 56 86 48

NOM Prénom : _____ Société : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Courriel : _____

	QUANTITE	PRIX
 25 cartes de rendez-vous : 5 €		
 Carnet à spirales : 5 €		
 Carnet avec stylo : 5 €		
 Clé USB (8 Go) : 12 €		
 Lot de 3 cartes : 5 €		
 Sac en tissu : 5 € <i>Attention... Article bientôt épuisé !</i>		
 Porte-cartes : 8 €		
Frais de port : 1 article = 1,50 € / 1 lot = 3,20 € / 3 lots = 5 € Frais de port offerts à partir de 50 € (pour les commandes spéciales : contacter Claudine Vaillant)		
TOTAL		

Merci de joindre le règlement intégral au bon de commande, par chèque à l'ordre d'Orthophonistes du Monde.
Signature :

EDITO – 11 !

Marielle Quintin Tolomio

Présidente d'OdM

Chargée de la coordination Afrique de l'Ouest
et du suivi des projets de formation initiale



Juillet 2019... direction TOGO.

Du 8 au 12 Juillet, l'ENAM verra soutenir les 11 étudiants engagés depuis 3 ans dans leur formation en orthophonie.

Avec ce chiffre... 11... la métaphore footballistique est tentante...

Et pourquoi pas ! Allons-y !

Un staff technique vigilant et compétent en l'équipe des moniteurs, sous l'égide du Pr Mijiyawa et du Dr Guedehoussou. Des professionnels orthophonistes, formés, supervisés et aux connaissances régulièrement actualisées.

3 ans d'entraînement et de montée en compétences théoriques et techniques de 11 étudiants. Des cours et des stages qui respectent un règlement sévère, la règle du jeu... UN REFERENTIEL FORMATION qui se construit minutieusement avec le soutien de tous les acteurs qui ont participé au développement de cette formation, mention particulière bien sûr à nos collègues de l'ISTR de Lyon qui continuent à accompagner dans ce sens toute l'équipe de moniteurs de l'ENAM.

Et demain ? Eh bien demain peut-être la super finale... UN MASTER ! En projet pour suivre le mouvement, bien sûr, de notre belle profession, qu'elle soit européenne ou africaine.

11 ! C'est un nombre bien commode pour une équipe !

Une équipe jeune, engagée et prête pour relever un nouveau défi : celui de prendre en soins et de construire, avec tous les acteurs locaux, l'orthophonie de demain, partout sur le territoire africain.

Ah ! Attention ! On nous signale dans l'oreillette qu'il y a donc des règles du jeu, ah non, pardon... des règles professionnelles, référentiel métier, référentiel formation, qu'il convient de respecter pour rester dans la course, la course orthophonique bien sûr !

Chers futurs collègues diplômés de l'ENAM, OdM vous soutient dans votre chemin qui se dessine ! Ballon au pied, ou pas... vous saurez sans nul doute enrichir l'orthophonie africaine de vos compétences.



UN PROJET EUROPE ?

Résumé :

Face à la situation d'extrême précarité des personnes migrantes, Orthophonistes du Monde s'engage. Des actions de solidarité pourraient avoir lieu en France en lien avec différents partenaires.

Abstract :

Regarding the highly insecure situation of migrants, Orthophonistes du Monde commits to this solidarity project. Actions of solidarity might take place in France in collaboration with different partners.

Elise Mariau

Membre du comité directeur
d'Orthophonistes du Monde
Coordination Asie
Lien avec HI (Humanité et Inclusion) et
KDM (Kinés du Monde)

Orthophonistes du Monde, association de solidarité internationale... Et c'est le cas !

Depuis sa création, notre association répond aux demandes de formation et de soutien technique des professionnels dans les pays en développement. L'idée étant que les pays européens ont des moyens et des ressources qui ne justifient pas notre action solidaire dans le champ de l'orthophonie.

Mais personne ne peut fermer les yeux devant un tel phénomène : les populations migrent en grand nombre vers l'Europe, et dans des conditions plus que précaires. Des reportages à la télévision, des personnes qui mendient dans la rue, des réfugiés qui nous interpellent... comment ne pas être concerné ? Comment aider ? La notion de solidarité prend ici tout son sens, une solidarité envers les personnes, envers les peuples.

Orthophonistes ? Nous le sommes.

Du monde ? Du monde qui nous entoure là-bas et ici.

Comment alors, avec notre compétence, apporter un soutien aux populations de migrants ?

Déjà en nous positionnant en tant qu'association.

Dans un communiqué de presse paru en novembre 2018, OdM soutient :

« - que tout être humain a le droit de circuler librement, dans une mobilité qui le conduit à la rencontre d'autres humains, d'autres cultures, d'autres langues ; que de tous temps cette mobilité a accompagné la richesse de développement de l'humanité, la naissance de nouveaux codes, de nouvelles langues ;

- que tout être humain a le droit de s'exprimer librement ; qu'en retour, de langue migrante à langue d'accueil, de langue d'accueil à langue migrante, la communication reste au cœur des questions de rencontre interculturelle et d'intégration ;

-que tous les êtres humains naissent LIBRES et EGAUX en DIGNITE et en DROITS (article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme). »



Et s'engage :

« à soutenir les initiatives d'expertise professionnelle orthophonique pour accompagner les personnes en migration :

- dans le domaine de la communication plurilingue et multiculturelle ;

- dans la prévention et la prise en considération des situations d'illettrisme ;

- dans le développement des actions de prise en charge des situations de handicap de communication, de langage et de déglutition. »

Puis en agissant !

En 2017, OdM avait été sollicité par la Croix rouge pour intervenir auprès de familles de migrants en région parisienne. Notre action avait alors pris la forme d'une information auprès des professionnels qui accompagnaient ces familles sur le thème du développement du langage et des signes d'alerte.

Fin 2018, c'est cette fois l'association Kinés du Monde (KDM) qui nous a contactés pour nous faire part d'un projet auprès des Permanences d'Accès aux Soins de Santé ou PASS. Ces centres de santé sont situés au sein des hôpitaux publics et destinés à accueillir des personnes sans couverture maladie.

A Grenoble, un réseau officieux de professionnels libéraux (surtout des kinésithérapeutes) s'est monté, vers qui les médecins de la PASS peuvent orienter leurs patients pour bénéficier d'actes gratuits.

KDM se rapproche également des différentes PASS de Lyon pour mener le même type de projet.

En parallèle, Humanité et Inclusion (anciennement Handicap International) lance un appel à candidature en janvier 2019 : HI recherche des bénévoles kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes pour intervenir dans des centres

auprès de personnes réfugiées ou demandeurs d'asile en région parisienne. Il s'agit d'expérimenter un schéma qui pourrait être repris ailleurs en France et en Europe.

Un cadre d'intervention possible se dessine...

OdM échange avec ces organisations partenaires. Formellement, un avenant à la convention qui liait déjà OdM à HI a été signé pour pouvoir mener des actions en France et en Europe. Des contacts sont pris également avec la PASS de Grenoble.

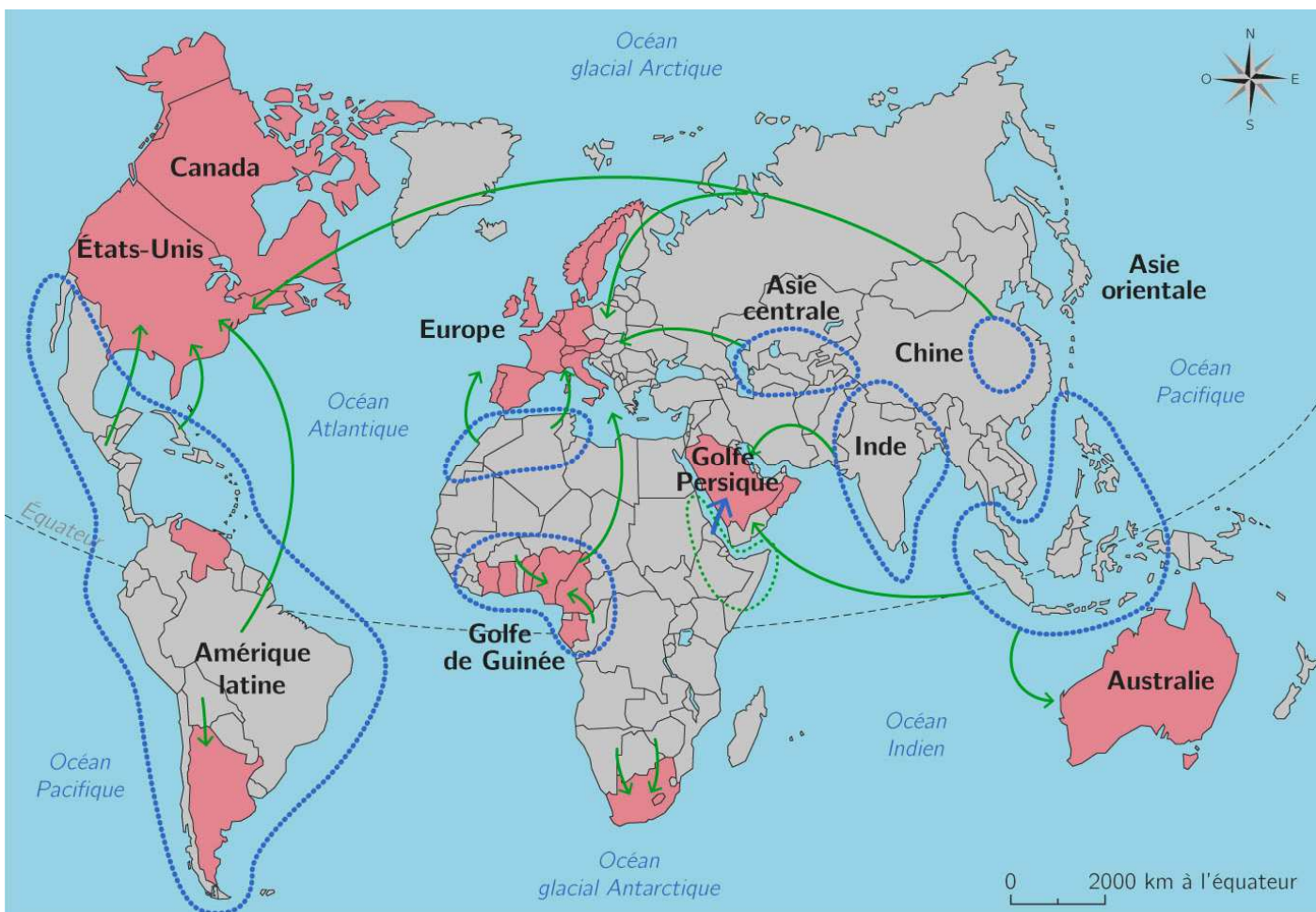
Sur le fond, de nombreuses questions émergent : Quels besoins orthophoniques chez des personnes migrantes ? Quelle langue ? Quelle continuité des soins lorsque les patients obtiennent une couverture maladie ? Quels réseaux de professionnels activer ?

L'ensemble du comité directeur débat et élabore. Un projet Europe est rédigé et des actions expérimentales sont pensées en France dans un premier temps.

Ce beau projet est donc tout juste naissant, nous vous tiendrons bien sûr au courant de ses avancées concrètes.

Nous allons avoir besoin de vous !

Parce que la communication est un droit, et parce que les orthophonistes du monde, c'est vous !



FORMATION CONTINUE DES ORTHOPHONISTES AFRICAINS : ORGANISATION D'UN STAGE DE COMPARAISON

Morgane LE GALLOUDEC
Vice-présidente d'OdM

Résumé :

Chaque année depuis 2012, Orthophonistes du Monde mène à bien sa mission de soutien au renforcement des compétences d'orthophonistes d'Afrique Sub-saharienne et accueille en France nos collègues diplômés de l'ENAM (Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux) pendant quelques semaines. La préparation de ces stages demande du temps, beaucoup de patience, et une bonne dose d'humour. Voici, étape par étape, l'organisation, ici et là-bas, du stage de notre collègue Faysal Hamzah, orthophoniste à Lomé.

Abstract :

Every year since 2012, Orthophonistes du Monde carries out its mission of supporting the strengthening of the skills of speech therapists in Sub-Saharan Africa and welcomes in France our colleagues graduated from ENAM (National School of Medical Auxiliaries) for a few weeks. The preparation of these internships requires time, a lot of patience, and a good dose of humor. Here, step by step, is the organization, here and there, of the internship of our colleague Faysal Hamzah, speech therapist in Lomé.

Dans le cadre de notre partenariat avec l'ENAM et maintenant avec la FOAF (Fédération des Organisations d'Orthophonistes d'Afrique Francophone), nous organisons des stages professionnels de comparaison au sein de services hospitaliers, de structures médico-sociales ou de cabinets libéraux. De la demande de stage émanant de l'organisme partenaire à l'arrivée de notre collègue sur son lieu de stage, le chemin est long, et s'apparente étonnamment aux douze travaux d'Hercule. La patience, la persistance, et l'humour sont les maîtres mots de ce parcours initiatique !

Etape 1 : la demande

Au commencement : une demande de soutien à la réalisation d'un stage en France par l'organisme partenaire, au moins 3 mois avant le début dudit stage, selon les termes de notre convention. La demande rédigée et envoyée est alors étudiée par le Comité Directeur d'OdM. En 2018, nous recevons une demande de la FOAF pour Faysal Hamzah, orthophoniste exerçant au CHU Campus à Lomé au Togo, souhaitant réaliser un stage dans le domaine de la neurologie.

Etape 2 : la convention de partenariat

Dans la mesure où les délais sont respectés et la demande correspond à un stage de longue durée, permettant à l'orthophoniste d'enrichir son expérience professionnelle et confronter sa pratique à celle de ses collègues en France, un contrat de partenariat est signé entre l'orthophoniste et OdM. Ce contrat l'engage vis-à-vis d'OdM en termes d'éthique, de bénévolat et de sécurité, avant, pendant et après son stage. Les engrenages se mettent alors en marche, ici et là-bas.

Etape 3 : la lettre d'invitation et la recherche de financements

Une lettre d'invitation officielle lui est envoyée au nom d'OdM, venant appuyer ses démarches auprès des financeurs mais aussi de ses employeurs. Côté africain, s'engage ainsi la course à la recherche de financements auprès de partenaires locaux ou internationaux. Les frais d'hébergement, de déplacements et de bouche sont financés par OdM, le billet d'avion et le visa sont à la charge de l'organisme partenaire.

Etapes 4 et 5 : la recherche et la convention de stage

De notre côté, nous dégainons nos carnets d'adresses et activons nos réseaux professionnels dans différentes régions pour trouver le lieu de stage correspondant au champ de compétences ciblé : service ORL, service de neurologie, SESSAD TSA... Année après année, c'est toujours une grande satisfaction de constater la réactivité de nos collègues français, preuve d'un grand enthousiasme ! Faysal Hamzah doit être accueilli d'avril à mai à l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris puis à l'Hôpital Henry Gabriel à Lyon. À la suite de nombreux échanges, la convention de stage est enfin signée... une petite victoire, mais le chemin est encore semé d'embûches !

Etape 6 : l'hébergement

Condition sine qua non pour obtenir le visa, c'est pour ainsi dire une étape clef ! Toute chose considérée, il doit être suffisamment proche du lieu de stage, accessible en transports, confortable et équipé d'un coin cuisine. Si la chambre ou le studio est réservable sans prépaiement,

c'est une belle opportunité - ne jamais considérer l'obtention du visa comme acquise, jamais. Si d'aventure un collègue propose une chambre pendant une partie ou toute la durée du séjour, c'est le sacré graal !

Etape 7 : l'autorisation de sortie du territoire

Pendant ce temps à Lomé... Notre collègue court après les signatures pour obtenir l'autorisation de quitter son poste et le territoire togolais. Celle du Ministère de la Fonction Publique, dont il dépend, est décisive. C'est l'Arlésienne : après avoir sollicité des jours durant le Ministère, on finit par lui promettre une signature le lendemain. Il apprend alors que le Ministre est en déplacement à l'étranger, pour un temps indéterminé. C'est la douche froide : le rendez-vous au consulat est fixé deux jours plus tard et sans cette autorisation, pas de visa. Par chance, le Ministre de la Santé accepte de signer l'autorisation : nous recevons la nouvelle à la suite d'une journée interminable, Faysal Hamzah témoignant : « J'ai frappé à beaucoup de portes aujourd'hui ! ».

Etape 8 : la demande de visa, roulement de tambour

Il obtient 3 jours avant son départ supposé pour la France, un rendez-vous dès le lendemain au consulat pour déposer son dossier. En sa possession, tous les documents nécessaires : l'autorisation de sortie, les certificats d'hébergement (une enquête minutieuse concernant l'hôte et sa solvabilité !), les invitations, les attestations, les conventions, la réservation du billet d'avion (aller-retour !)... On lui indique poliment mais assurément qu'il faudra une semaine pour étudier la demande de visa... mais on lui suggère de passer 2 jours plus tard pour lui fournir, éventuellement, une réponse la veille de son départ. Suspens... suivi d'une immense déception. Le visa est refusé. Après quelques jours de réflexion, OdM ne se laisse pas démonter : nous écrivons au Consulat de France à Lomé et sommes joints au téléphone dans la foulée. A condition d'obtenir quelques documents complémentaires, le visa sera obtenu. Au pas de course, nous nous réorganisons et réunissons les documents nécessaires, aucune excuse désormais pour laisser passer cette chance. In extremis, le visa est enfin en possession de notre collègue, dès le lendemain. Heureux dénouement, immense soulagement.

Etape 9 : La réorganisation du stage

Face à l'incertitude puis au refus d'obtention du visa, nos collègues françaises ont été informées de l'annulation du stage et encore vivement remerciées... pour être contactées à nouveau quelques jours plus tard. Considérant la période de congés scolaires, la disponibilité du logement et la possibilité d'accueil à l'Hôpital, seule l'option parisienne est maintenue. Faysal Hamzah débutera son stage le 9 mai à l'Hôpital de la Pitié Salpêtrière auprès d'Emma Schneitter et de ses collègues. Il y sera accueilli pendant 6 semaines.

Etape 10 : Les financements finaux

A ce stade de l'épopée, certains financements sont déjà promis par son Hôpital. Si et seulement si la demande de visa est acceptée, Faysal Hamzah peut solliciter à nouveau d'autres financeurs pour compléter la somme acquise. La facture du billet d'avion est dans ce cas immédiatement acquittée et Faysal peut décoller en toute sérénité. Vraiment ?

Etape 11 : l'arrivée sur le sol français, la douane

Arrivée à Roissy-Charles-de-Gaulle après une escale éthiopienne, mardi 7 mai, 6h20, 7°C.

Il faut maintenant passer haut la main les contrôles de douane. Une année passée, un de nos collègues togolais avait été maintenu au poste de contrôle plusieurs heures. Le principe de réaliser un stage en orthophonie était inhabituel et l'idée leur semblait saugrenue. Un appel à la Présidente d'OdM avait dénoué la situation. Nous sommes aux arrivées à l'aéroport, le jour J, ravies. Aucune difficulté à déclarer, nous y retrouvons enfin Faysal.



Etape 12 : le soulagement, l'acclimatation et le stage

Le climat, le rythme, les transports parisiens (parfois sous terre !), la nourriture... il s'agit pour finir de découvrir, de s'adapter et d'enfin rencontrer les orthophonistes accueillant Faysal Hamzah sur ses lieux de stage. Leurs échanges vont sans aucun doute nourrir mutuellement leurs pratiques. Au sein de l'équipe d'OdM, nous sommes ravis de le retrouver sur un temps de réunion lors de notre Comité Directeur, le week-end suivant son arrivée.

Ce sera désormais au tour de Faysal, d'apporter son point de vue quant à cette expérience et de diffuser ses nouvelles connaissances auprès de ses collègues de la FOAF.

INTERVIEWS

RETOUR SUR LES STAGES DE COMPARAISON REALISES EN FRANCE PAR NOS COLLEGUES TOGOLAIS

Morgane LE GALLOUDEC

Vice-présidente d'OdM

Résumé

Depuis 2012, des orthophonistes diplômés de l'ENAM à Lomé sont venus réaliser des stages de comparaison de la pratique orthophonique en France, dans le cadre d'un partenariat entre l'ENAM et Orthophonistes du Monde. Nous avons recueilli leurs témoignages.

Abstract

Since 2012, speech-language pathologists graduating from ENAM in Lomé have come to carry out internships comparing SLP's practice in France, as part of a partnership between ENAM and OdM. We collected their testimonies.

ALFRED KOSSI PAMASSA KORE



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

KORE Kossi Pamassa Alfred, orthophoniste formateur à l'ENAM-Lomé.

Quand avez-vous réalisé en France un stage de comparaison de la pratique orthophonique ? Dans quel service, quel domaine ?

Du 03 au 05 décembre 2012, au CMPP du Moulin Vert à Paris. Puis du 3 au 14 décembre 2013, au centre d'audioprothèse Amplifon Audivi CHATELET à Paris et à l'IFSI au centre hospitalier Le Vinatier de Lyon.

Qu'est ce qui avait motivé votre demande ?

Renforcement de mes compétences professionnelles dans la prise en charge précoce des troubles.
Renforcement de mes compétences en pédagogie afin d'être à la hauteur de mes missions de formateur au département des orthophonistes à l'ENAM-Lomé.

Quelles ont été les différentes étapes à la réalisation de ce stage ? Les difficultés ou ce qui a pu le faciliter ?

Avant la période de stage : Préparation et organisation de stage par l'ENAM et l'OdM.

Pendant le stage :

- accueil sur le site,
- présentation avec l'équipe,
- harmonisation des objectifs de stage et élaboration de calendrier de travail avec le tuteur de stage,
- observation et participation aux différentes interventions avec le tuteur ou avec les autres professionnels du centre.

A la fin du stage : échanges sur le déroulement du stage.

Je n'ai pas rencontré de difficultés particulières

Ce qui a facilité ce stage :

- la bonne préparation du stage par OdM par l'intermédiaire de notre correspondant OdM,
- la disponibilité de l'équipe d'accueil et de leur responsable,
- la collaboration des parents qui ont accepté ma présence et parfois ma participation aux interventions.

Comment s'est déroulé le stage ? Que vous a-t-il apporté d'un point de vue pratique ?

Ces stages de perfectionnement et de renforcement de capacités professionnelles et pédagogiques ont été de très courtes durées mais m'ont permis tout de même, de voir concrètement ce qu'est un centre de prise en charge précoce et d'audioprothèse, de découvrir leur fonctionnement et méthodes d'interventions ainsi que le travail d'équipe.

Ce stage vous a-t-il semblé bénéfique dans votre pratique ? Avez-vous pu transmettre de nouvelles pratiques / connaissances à vos collègues au Togo ?

Ce stage m'a été très bénéfique : renforcement de la confiance en soi, réajustement de ma posture de formateur, la clarté dans l'élaboration des cours et dans les explications du contenu, utilisation des illustrations adaptées, évaluation multimodale des enseignements.

PALAKIYEM FREDERIC ABALO



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

ABALO Palakiyém Frédéric, orthophoniste spécialiste de santé publique. Chef du département des orthophonistes à l'ENAM-Lomé.

Quand avez-vous réalisé en France un stage de comparaison de la pratique orthophonique ? Dans quel service, quel domaine ?

Du 03 au 05 décembre 2012.

Service : SESSAD SAS (Service Autisme Solidarité).

Domaine : prise en charge pluridisciplinaire des enfants présentant des troubles envahissants du développement.

Qu'est ce qui avait motivé votre demande ?

- 1- Renforcer mes compétences dans la prise en charge des enfants autistes
- 2- Améliorer la qualité de la formation au département des orthophonistes à l'ENAM-Lomé
- 3- Améliorer la qualité de soins orthophoniques des enfants autistes dans les centres IMPP L'Envol

Quelles ont été les différentes étapes à la réalisation de ce stage ? Les difficultés ou ce qui a pu le faciliter ?

Les différentes étapes ont été les suivantes :

- 1- Echanges avec notre correspondant Odm pour identifier nos champs d'intérêt
- 2- Identification des sites de stage par Odm
- 3- Présentation à l'équipe de SESSAD SAS le 03 décembre 2012
- 4- Discussion avec l'orthophoniste du SESSAD des objectifs de mon stage
- 5- Définition d'un programme de travail
- 6- Participation, au côté de l'orthophoniste, aux séances de soins orthophoniques au centre et dans les écoles intégratives des enfants autistes
- 7- Participation à la réévaluation d'un projet individualisé de soins pluridisciplinaires d'un enfant autiste

Ce qui a facilité ce stage : disponibilité et gentillesse inestimable de Morgane Le Galloudec, notre correspondante Odm, qui a préparé notre stage, nous a accueilli à l'arrivée, nous a guidé dans Paris...

Difficulté : aucune à par le froid à l'arrivée dans Paris le 03 décembre 2012 !

Comment s'est déroulé le stage ? Que vous a-t-il apporté d'un point de vue pratique ?

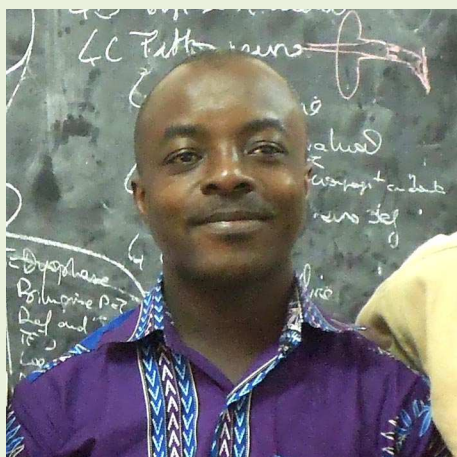
Excellent stage.

Du point de vue pratique, j'ai appris comment construire un projet individualisé par une équipe pluridisciplinaire. Ceci m'a permis de mettre la différence entre un travail interdisciplinaire (qui se pratique plus au Togo) et un travail pluridisciplinaire.

Ce stage vous a-t-il semblé bénéfique dans votre pratique ? Avez-vous pu transmettre de nouvelles pratiques / connaissances à vos collègues au Togo ?

Ce stage a été très bénéfique. Une restitution a été faite aux autres orthophonistes lors d'une séance d'analyse de la pratique en février 2013. Aussi, je suis titulaire de l'enseignement sur les troubles du spectre autistiques aux étudiants. Ainsi, ce stage m'a permis de mettre à jour cet enseignement et surtout de mieux illustrer le cours durant les séances d'animation.

GILLES BAKPENA GNIKOUBA



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je me nomme Gilles Bakpena GNIKOUBA, je suis orthophoniste, formateur au département des orthophonistes à l'ENAM de Lomé.

Je suis titulaire d'un diplôme de santé publique. Je suis responsable des enseignements suivants : paralysie cérébrale, bégaiement, bilinguisme et orthophonie ; co-animateur des cours de logico-mathématique, maladies neurodégénératives.

Quand avez-vous réalisé en France un stage de comparaison de la pratique orthophonique ? Dans quel service, quel domaine ?

J'ai effectué mon stage en France du 29 novembre au 20 décembre 2014. Cabinet libéral de Françoise BOIS PARRIAUD pour les difficultés d'apprentissages

scolaires ; Cabinet Libéral, domaine troubles de la mémoire (neuropsychologie) ; deux semaines de stage à l'université Claude Bernard pour renforcement de capacité en pédagogie.

Qu'est ce qui avait motivé votre demande ?

Ce qui a motivé ma demande :

- renforcement de la pratique professionnelle,
- acquisition de nouvelles techniques,
- développement de nouvelles approches de la prise en charge en orthophonie,
- échanges avec des praticiens en orthophonie sous d'autres cieux.

Quelles ont été les différentes étapes à la réalisation de ce stage ? Les difficultés ou ce qui a pu le faciliter ?

- recherche de financement pour l'achat de billet d'avion,
- constitution du dossier pour la demande de visa,
- demande de visa,
- préparation matérielle (achat de valise, de vêtements contre le froid).

Ce qui a pu faciliter :

- lettre de recommandation de handicap international (HI),

- financement du billet par HI grâce au partenariat entre HI et ENAM,
- les conseils de nos devanciers pour la préparation matérielle.

Les difficultés :

- difficulté avec la police aux frontières,
- le climat,
- l'orientation dans la ville.

Comment s'est déroulé le stage ? Que vous a-t-il apporté d'un point de vue pratique ?

Ce stage s'est déroulé à temps plein et avait un caractère professionnel.

Il m'a apporté beaucoup : échanges enrichissants, développement de nouvelles approches de prises en charge.

Ce stage vous a-t-il semblé bénéfique dans votre pratique ? Avez-vous pu transmettre de nouvelles pratiques / connaissances à vos collègues au Togo ?

Ce stage m'a été très bénéfique aussi bien dans la pratique professionnelle et sur le plan de la pédagogie pour la transmission des connaissances.

NADJIMOU AGBOBA



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Nadjimou AGBOBA, Orthophoniste Formateur à l'ENAM, Lomé.

Quand avez-vous réalisé en France un stage de comparaison de la pratique orthophonique ? Dans quel service, quel domaine ?

Du 29 août au 26 septembre 2015.

En cabinet libéral et à l'hôpital Européen Georges Pompidou (service ORL).

Qu'est ce qui avait motivé votre demande ?

Découvrir la pratique et les réalités européennes. Renforcer les capacités dans la prise en charge surtout des patients laryngectomisés.

Quelles ont été les différentes étapes à la réalisation de ce stage ? Les difficultés ou ce qui a pu le faciliter ?

- recherche lieu de stage par OdM,
- avoir l'autorisation de logement et l'hébergement,
- autorisation du Ministère de la santé pour accord,
- obtenir le passeport, le billet d'avion et le visa.

Ce qui a pu faciliter : documents pour logement et hébergement (documents envoyés par les partenaires : OdM).

Comment s'est déroulé le stage ? Que vous a-t-il apporté d'un point de vue pratique ?

Bon stage.

Acquisition de nouvelles pratiques, des encouragements ont été donnés par certains orthophonistes, maîtres de stages.

Ce stage vous a-t-il semblé bénéfique dans votre pratique ? Avez-vous pu transmettre de nouvelles pratiques / connaissances à vos collègues au Togo ?

Très bénéfique !

De nouvelles pratiques concernant les patients.

Transmission des pratiques apprises aux collègues lors de « l'analyse de la pratique » sur les paralysies faciales.

EMMANUEL ETONGNON



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je me nomme Emmanuel ETONGNON. Je suis orthophoniste à Lomé. Je fais aussi de l'audioprothèse (appareillage des personnes sourdes).

Je suis l'actuel président de la FOAF.

Quand avez-vous réalisé en France un stage de comparaison de la pratique orthophonique ? Dans quel service, quel domaine ?

Du 18 avril au 24 mai 2017.

Auprès d'une audioprothésiste de la Coopérative des Amis de l'Ecole Intégrée Danielle Casanova (EIDC) et à l'Ecole Intégrée Danielle Casanova, auprès des orthophonistes.

Dans le domaine de la surdité :

- réglage des prothèses auditives,
- prises en charge orthophoniques des enfants sourds appareillés ou implantés.

Qu'est ce qui avait motivé votre demande ?

Le Togo ne dispose pas d'audioprothésiste qualifié. Notre centre avait des prothèses auditives mais il n'y avait pas de spécialiste pour appareiller les enfants déficients auditifs.

J'avais appris à fabriquer les embouts auditifs et à placer des prothèses auditives lors d'une formation d'un mois effectué au Burkina-Faso en 2012. Mais la formation ne me permettait pas de régler les prothèses auditives. J'ai donc initié un projet de stage de formation dans le réglage des prothèses auditives numériques.

Aussi, j'ai voulu savoir comment se passe la rééducation orthophonique des patients déficients auditifs en France.

Quelles ont été les différentes étapes à la réalisation de ce stage ? Les difficultés ou ce qui a pu le faciliter ?

D'abord j'ai rédigé le projet que j'ai soumis à l'approbation de ma directrice. Après son accord, j'ai envoyé le projet à OdM dans le cadre d'un partenariat pour m'aider à trouver un lieu de stage d'une part et à financer mes frais de séjour d'autre part. OdM a heureusement donné un avis favorable et a mené toutes les démarches nécessaires.

J'ai ensuite entamé les démarches liées à l'obtention du visa.

Comment s'est déroulé le stage ? Que vous a-t-il apporté d'un point de vue pratique ?

Mon stage a duré 6 semaines.

J'ai passé 3 semaines avec les orthophonistes pour renforcer mes compétences dans la prise en charge des enfants sourds.

J'ai passé les 3 autres semaines avec l'audioprothésiste pour apprendre le bilan pré et post appareillage auditif, le réglage des prothèses auditives numériques et les différentes audiométries. J'ai eu la chance de participer aux réunions de l'équipe pluridisciplinaire et aussi à une formation des auxiliaires de vie sur la surdité.

Ce stage vous a-t-il semblé bénéfique dans votre pratique ? Avez-vous pu transmettre de nouvelles pratiques / connaissances à vos collègues au Togo ?

Le stage a été très bénéfique pour moi mais aussi pour toute la population togolaise. Grâce à ce stage j'ai pu appareiller beaucoup de personnes sourdes avec des prothèses auditives numériques. Je continue à appareiller les personnes sourdes. Ce stage m'a aussi permis de renforcer mes compétences dans la prise en charge des enfants déficients auditifs. J'ai beaucoup amélioré mon approche de prise en charge des personnes sourdes. Il s'agit notamment du bilinguisme. Permettre à l'enfant d'acquérir la langue des signes n'empêche en rien l'acquisition du langage, au contraire, ça l'aide à avoir très vite un moyen de communication pour communiquer avec son entourage.

Les échanges avec les orthophonistes ont été très riches. Je peux dire que c'était la première fois que je vois des enfants atteints d'une surdité profonde congénitale parler. C'était aussi la première fois que je rencontrais des enfants implantés.

Je me rappelle qu'une orthophoniste m'avait dit : « quand j'avais commencé, il y a de cela plus de 20 ans on n'avait pas tout ce matériel (implant et prothèses numériques) on se débrouillait comme vous... ».

Grâce à ce stage, je suis impliqué dans l'enseignement des modules de surdité aux étudiants en orthophonie de l'ENAM de Lomé.

CORRESPONDANTES REGIONALES FNO POUR OdM

« UN TRAVAIL DE FOURMI »

Résumé :

La Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO) a nommé des correspondants régionaux OdM dans certaines régions. Voici des exemples d'actions concrètes qu'elles mènent sur le terrain.

Abstract :

The Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO) has appointed regional OdM correspondents in some regions. Here are some concrete examples of their accomplishments in the field.

Christel Destenave

Chargée de communication pour OdM
Chargée du lien avec les correspondants régionaux FNO/OdM

Elles sont neuf. Chacune à sa manière rapporte l'actualité d'Orthophonistes du Monde dans sa région. Chacune sème et récolte. Cela fait déjà quatre ans que les syndicats régionaux de la FNO nomment une personne en charge de transmettre l'actualité d'OdM auprès des adhérents de leur région. Le territoire est grand, nous espérons que leur nombre va grandir pour encore plus informer nos collègues des actions de notre association.

Cela prend du temps pour s'installer et se fidéliser. Pour un engagement toujours plus grand : de cela nous ne doutons pas !

Voici quelques récits de leur travail de fourmi.



**CAMILLE
BOTTIAU**

**Correspondante
régionale
FNO/OdM
SDORPACAC**

Voici un résumé de ce qui est proposé en région PACA et Corse (SDORPACAC).

Nous profitons des rencontres avec les adhérents, ou non-adhérents, lors des formations et des assemblées générales, pour relayer l'actualité d'OdM. Nous avons présenté l'actualité 2018 d'OdM lors de notre assemblée générale régionale le 6 avril 2019.

Avant chaque rencontre, nous faisons des flash-infos mails aux collègues pour les informer de la possibilité de faire don du matériel dont ils ne se servent plus, mais aussi de l'organisation des bourses aux jeux dont les bénéfices sont reversés à OdM (lors de l'AGD du Var et l'AGR).

Cette année nous avons mis l'accent sur la possibilité d'adhérer en ligne.

Toute l'année nous relayons sur notre page Facebook les annonces d'OdM.



**LAURE
COURQUIN**

**Correspondante
régionale
FNO/OdM
auprès du
SRONP**

Le SRONP (Nord-Pas de Calais) propose la vente de "goodies" lors de ses assemblées générales. Les adhérents découvrent ainsi les divers articles disponibles, ils peuvent acheter sur place et emmener leurs achats de suite, ou remplir un bon de commande que le SRONP transmet ensuite à OdM pour que les articles soient livrés.

On en profite pour glisser un petit bulletin d'adhésion avec les achats, et on propose de transmettre directement à OdM les éventuelles adhésions.

A certaines assemblées générales, on consacre un quart d'heure à présenter l'association, ses missions et son fonctionnement. Mais avant toutes les ventes, on explique qu'OdM ne vit que des dons et adhésions.



**ALKYANE
LENGLET**

**Correspondante
régionale
FNO/OdM
pour l'Occitanie**

A l'assemblée générale du SDOLR (ex Languedoc-Roussillon, désormais Occitanie) en 2018, je suis venue présenter les principaux axes de fonctionnement et d'interventions de ODM, avec le support des dernières lettres reçues, et proposer (rapidement ! car le temps était compté...) du petit matériel.

J'ai fait de même pour les Assises de l'Orthophonie sur Montpellier, ainsi que pour les ateliers de formation organisés par l'Arieda à Montpellier sur le thème de la Surdit  , et une formation organisée par l'ARAPL (AGA) sur "le prél  vement    la source"... Ce qui a permis de vendre du petit mat  riel et de recevoir quelques inscriptions    ODM.

Une jolie et grande affiche d'ODM colore les murs de notre salle d'attente et a plusieurs fois permis d'en informer quelques patients, mes collaboratrices et "mes" stagiaires, tous bien int  ress  s...

Voil   un rapide compte-rendu de ma modeste participation    ce grand ouvrage d'OdM.



**HELENE
DAMBRINE**

**Correspondante
r  gionale
FNO/OdM
de la R  union
(SORR)**

En tant que correspondante r  gionale OdM, ma mission principale est de communiquer sur l'actualit   et les actions d'OdM aupr  s de mon syndicat r  gional de la R  union le SORR, et de nos adh  rents.

Ainsi, je fais le point sur l'actualit   d'OdM avec les autres membres du conseil d'administration quand c'est n  cessaire.

Lors des assembl  es g  n  rales ou autres   v  nements syndicaux, je pr  sente l'association, ses objectifs, son fonctionnement et ses missions, et comment la soutenir (adh  sions, dons financiers ou de mat  riel, achats    la boutique d'OdM)    l'aide d'un PowerPoint. OdM a aussi pu me faire parvenir un exemplaire de chaque objet vendu dans leur petite boutique pour que je puisse les pr  senter en d  monstration.

Je partage   galement    nos adh  rents la Br  ve.

Lors des formations organis  es par notre organisme de formation, nous pr  senterons un PowerPoint d'informations g  n  rales professionnelles et syndicales, j'y ajouterai un point sur OdM.

Je peux   galement faire le lien avec les adh  rents ou bienfaiteurs et OdM, pour des demandes d'informations, pour stocker les dons de mat  riel, voire organiser des ventes de mat  riel d'occasion en r  gion. Je ne l'ai jamais fait pour l'instant parce qu'il n'y a pas eu de demande mais j'  voque ces possibilit  s    chaque fois.



UNE PETITE MODIFICATION POUR UN GRAND PROJET

Elisabeth Sépulchre-Manteau
Secrétaire Générale d'OdM

Résumé :

Une modification des statuts de notre association sera votée lors de l'Assemblée Générale de septembre 2019. Elle devrait permettre d'acter la mise en place d'actions auprès des personnes migrantes en Europe, notamment en France.

Abstract :

A modification of our association's statutes will be voted during the General Assembly of September 2019. It should make possible the implementation of actions with migrant people in Europe, and in particular in France.

L'Assemblée Générale ordinaire d'Orthophonistes du Monde se tiendra le 21 septembre prochain à Paris. Conformément à nos statuts, cette assemblée est triennale. Cette année, elle sera précédée d'une courte Assemblée Générale extraordinaire au cours de laquelle les adhérents d'OdM devront se prononcer, par vote, sur une modification des statuts proposée par le Comité Directeur.

A quoi servent les statuts d'une association ?

Conformément à la loi 1901, toute association doit déposer (en Préfecture) des statuts qui définissent ses objectifs, son éthique, ses moyens, son fonctionnement. C'est un peu la constitution dans le cadre de laquelle se mettent en place, au fil des années, les activités et les projets. Nos statuts datent de la création de l'association en 1992.



Pourquoi modifier des statuts ?

Cette démarche est nécessaire chaque fois que l'association modifie, étend, restreint son domaine d'activité - ou lorsqu'elle en modifie des modes de fonctionnement, même mineurs. Les statuts d'OdM ont été amendés à deux reprises, la dernière mouture date de 2013.



Sur quel aspect porteront les modifications proposées au vote cette année ?

Quelques actualisations mineures seront proposées. Mais c'est l'article 5 des statuts¹ qui est au centre de nos réflexions. Sa formulation, notamment dans le préambule de cet article, peut laisser penser que notre association devrait se limiter à des actions à l'étranger, notamment en dehors de l'Union Européenne. Cet axe avait été défini, lors de la création d'OdM, afin de centrer ses actions sur des pays en développement n'ayant pas les mêmes possibilités d'accès aux soins - ni au développement de l'orthophonie - que la France et les autres pays européens.

Pourquoi modifier l'article 5 des statuts ?

En 1996 déjà, cette restriction à des interventions hors Union Européenne avait posé question au Comité Directeur d'OdM qui avait ressenti la nécessité de mener pendant un temps des « Missions France » aux côtés de Médecins du Monde². L'évolution de la question migratoire au cours de ces dernières années a ravivé cette préoccupation. Le 10 décembre 2018, Orthophonistes du Monde s'est positionné officiellement sur cette question par un communiqué de presse³, s'engageant à soutenir les initiatives d'expertise professionnelle orthophonique pour accompagner les personnes en migration.

¹ Les statuts sont consultables sur www.orthophonistesdumonde.fr

² Cf la Lettre d'OdM n°8 de mai 1996

³ Cf la Lettre d'OdM n° 57 de janvier 2019 ou www.orthophonistesdumonde.fr

Ce communiqué, rédigé en accord avec le Comité d'Ethique d'OdM, a déclenché de très nombreuses réactions positives de nos adhérents et de nos partenaires qui nous ont encouragés à poursuivre et approfondir cet axe de travail. Il ne pouvait pas se limiter à une prise de position théorique. La publication et la diffusion de ce texte ont d'ailleurs entraîné des propositions concrètes de collaboration émanant d'associations partenaires intervenant en Europe auprès de personnes migrantes.

Dès cette année, des actions pourraient voir le jour à titre expérimental sur le territoire français, en lien avec des partenaires comme HI (Humanité et Inclusion – anciennement Handicap International) et KdM (Kinés du Monde). Un avenant à la convention qui liait HI et OdM est ainsi en cours de signature.

Pourquoi un projet Europe et pas seulement un projet France ? Parce que les populations migrantes sont partout et qu'il serait paradoxal de cantonner dans des frontières notre volonté d'aider ceux qui rencontrent tant de difficultés liées à ces mêmes frontières. Par ailleurs, en ces temps de renouvellement de nos représentants au sein de l'union européenne, il nous semble motivant et fort de porter un tel projet d'une Europe de la solidarité.

Sans abandonner ses autres modes d'intervention, OdM travaille depuis plusieurs mois autour de cet axe tout juste naissant, prenant le temps de réfléchir à ce en quoi pourraient consister des missions concrètes, réalisables et efficaces - tout en s'assurant du cadre dans lequel l'association peut intervenir sans déroger à ses grands principes éthiques, sans se substituer à des dispositifs existant sur notre territoire, mais au contraire en collaborant avec eux et avec les autres associations de terrain, comme nous le faisons chaque fois que possible dans les pays où se déroulent nos missions.



Quelle sera la teneur des modifications présentées au vote ?

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les statuts sont en cours d'étude et de rédaction par le Comité Directeur d'OdM qui les soumettra ensuite au Comité d'Ethique⁴

⁴ Le Comité d'Ethique d'OdM est composé de cinq anciens membres de son comité directeur. On peut consulter son rôle et sa composition sur www.orthophonistesdumonde.fr

pour qu'il s'assure de leur conformité avec les principes fondateurs de l'association.

Le projet final sera envoyé aux adhérents avec la convocation à l'Assemblée Générale, à laquelle vous viendrez nombreux, nous en sommes certains.

Nous avons besoin de votre soutien pour mener ce projet fort, cette belle aventure.... *parce que la communication est un droit.*



OdM

Association de solidarité internationale

Parce que la
communication
est un droit

ACTIONS ETHIQUES

ACTIONS TECHNIQUES

ACTIONS DE PROMOTION



www.orthophonistesdumonde.fr

orthophonistesdumonde@orange.fr



NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Courriel : _____

ADHESION 2019

- ☐ 60 €
- ☐ 10 € pour les professionnels des pays en développement, étudiants et demandeurs d'emploi (merci de joindre un justificatif)

DON LIBRE POUR SOUTENIR Odm

Montant : _____ €
(un don seul ne permet pas de recevoir La Lettre d'Odm car elle est réservée aux adhérents)

La Lettre d'Odm est envoyée en version électronique. Merci de cocher cette case si vous souhaitez recevoir la version papier. ☐

MODES DE REGLEMENT

- ☐ **Par chèque** - à l'ordre de Orthophonistes du Monde
Je vous adresse un règlement de _____ € correspondant à mon adhésion 2019 / à un don libre (rayer la mention inutile).
Fait à _____, le _____ Signature
- ☐ **Par virement** - IBAN : FR76 1027 8061 3700 0210 7670 189
Pour obtenir un reçu (et La lettre d'Odm si c'est une adhésion), envoyez un mail à orthophonistesdumonde@orange.fr avec vos nom, prénom, adresse complète ainsi que la date de votre virement.
- ☐ **Par prélèvement bancaire automatique annuel** du montant de la cotisation, soit 60€, pour un engagement durable
Renvoyer le mandat de prélèvement SEPA ci-dessous

MANDAT de Prélèvement SEPA : Orthophonistes du Monde

Référence Unique du Mandat (cadre réservé à l'association)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Orthophonistes du Monde à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Orthophonistes du Monde. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Veuillez compléter les champs marqués *

Vos Nom et Prénom * _____

Votre adresse (numéro, rue) * _____

Votre code postal et votre ville * _____

Votre pays * _____

Les coordonnées de votre compte * _____
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

* _____
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)

Nom du créancier : Orthophonistes du Monde / 145 Bd Magenta / 75010 PARIS FRANCE

I.C.S : FR 15 ZZZ50 3558

Type de paiement : * Paiement récurrent / répétitif * Paiement ponctuel * Prélèvement annuel 60 €

Signé à * _____ Date * _____ Signature(s) _____

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A retourner à : Orthophonistes du Monde / 145 Bd Magenta / 75010 PARIS

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier